

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 27 mars 2023 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès
MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL -
EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Christiane OPHALS, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Conseillers
communaux.

Objet n°25 - Questions orales du Conseiller Yves GUEVAR relatives au bâtiment de la gare à Hennuyères et à la mobilité dans les quartiers résidentiels Chemin des Dames, Chevauchoire de Binche, Chemin du Baudriquin.

Les membres du conseil prennent connaissance des questions orales de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relatives

1) au Bâtiment de la gare d'Hennuyères

Cela fait plusieurs années que le bâtiment de la gare d'Hennuyères est désaffecté.

En Belgique, on le nomme « bâtiment des recettes ». Il est de standard à pignons à redents (quatre travées).

Nous commençons à remarquer des signes de fortes dégradations malgré le fait que le bâtiment ait été sécurisé. C'est principalement au niveau des corniches et des descentes d'eau que le problème se pose... Nous n'avons aucune idée de l'état intérieur.

N'avons-nous pas évoqué lors d'un précédent conseil une possible convention entre la commune et la SNCB pour ce bâtiment ?

La SNCB vend régulièrement des bâtiments, propose des emphytéoses ou des conventions avec des acteurs publics. Elle signale que des contacts sont systématiquement pris avec les autorités locales afin d'imaginer des reconversions qui puissent s'intégrer et répondre aux besoins de la localité. La gare et son environnement doivent être au maximum un lieu de vie.

Avez-vous contacté la SNCB pour le bâtiment de la gare d'Hennuyères ? Si oui, qu'en est-il ressorti ?

Le collègue a-t-il imaginé un usage public de ce bien ?

L'Echevin Léandre Huart répond à la question :

Cette gare de village a été un lieu important avec les tuileries et l'est toujours car fortement fréquentée par les navetteurs.

Qu'on se le dise, l'idée première de la SNCB est d'abattre ce bâtiment vétuste, ils ont déjà pu nous en faire part.

À la suite de ces dires, nous avons eu différents échanges sérieux avec la SNCB depuis 2021 où les plans du bâtiment visiteurs nous ont été transmis et une visite des lieux a été organisée afin de se rendre compte de l'état vétuste du bâtiment.

Nous avons pu expliquer le bel exemple de l'ancienne maison communale qui a pu être vendue par la ville à un particulier avec la clause de conservation du bâtiment et de ses façades.

Depuis, je ne cesse de réitérer les rappels afin que la SNCB fasse le nécessaire pour la mise en vente du bâtiment, ce qui lui permettrait d'avoir une seconde vie et une dernière chance.

Mon dernier rappel date de la semaine dernière où j'ai pu partager l'article de presse de la *DH* « *restaurants, jazz station, kots étudiants, ... la SNCB se débarrasse de ses vieilles gares, qui se transforment.* »

Sa transformation demandera un budget conséquent que la ville ne peut se permettre. Mais le principal n'est-il pas que le bâtiment soit préservé ?

Affaire à suivre et que l'on suit !

2) à la mobilité dans les quartiers résidentiels Chemin des Dames, Chevauchoire de Binche, Chemin du Baudriquin

Le 06 mai 2019, j'interpellais le collège au conseil communal faisant suite à la rencontre d'un groupement de citoyens du quartier résidentiel chemin des Dames, Chevauchoire de Binche, Chemin du Baudriquin qui pointait :

- la vitesse excessive des véhicules
- le non-respect de la zone « riverain »
- le non-respect du tonnage maximal

Vous aviez répondu envisager des solutions en concertation avec les riverains. En effet, depuis, des réunions ont eu lieu.

Mais aujourd'hui, près de 4 ans plus tard, concrètement, je ne vois pas de solutions mise en place...

Pouvez-vous nous résumer ce qui est prévu pour chaque rue et les plannings de mise en place ?

L'Echevin Léandre Huart répond à la question :

Le 16 mai 2022, une réunion avec les riverains des chemins des Dames et Baudriquin s'est tenue à l'Hôtel de ville.

Nous avons pu leur présenter différentes alternatives (zone 30, rétrécissements, effet de portes, changement de sens pour telles ou telles portions, ...) dans le but de réduire le transit et la vitesse dans ces deux portions. Différents échanges enrichissants ont pu se tenir.

Les propositions qui sont ressorties sont : établissements de zones 30 avec effets de porte et chicanes de rappel.

Nous avons laissé 3 mois (avec les congés d'été) aux riverains afin de leur permettre de revenir vers le service Mobilité.

En août 2022, un courrier des riverains du chemin du Baudriquin nous arrive demandant la mise en place uniquement des effets de porte et de rappels de la signalisation pour la zone 30 sans chicanes.

En novembre 2022, un toutes-boîtes est envoyé aux riverains des deux chemins avec un talon réponse :

- Baudriquin : 47/58 valident la zones 30 et uniquement les effets de porte
- Dames : 27/35 valident la zone 30, les effets de porte et la phase test pour les triples chicanes

Depuis ces réunions et courriers, nous avons fait placer des radars préventifs dans les deux portions, cela nous permet de récolter des statistiques de vitesse et de sensibiliser les automobilistes.

Ces analyses seront, également, exécutées tout au long de la procédure de test, prévue elle, sur minimum 6 mois pour valider ou non en fin de période si les chicanes provisoires doivent être mises en œuvre de façon pérenne.

À ce jour, nous attendons confirmation sur la **date de livraison des éléments qui serviront à aménager les chicanes provisoires** afin d'établir un rapport complet au Collège sur les dates d'intervention et sur le projet plébiscité par les riverains. Un toutes-boîtes devra être déposé pour informer chaque citoyen de la date du chantier. Tout ceci est prévu cette saison.

Ce qui serait aménagé de façon définitive, seront les portes de la Zone 30 (Ici on parle d'un futur RCC à présenter au Conseil communal et au SPW, tutelle)